

FORMATION DES CADRES

Chapitre 1 : Généralités

1.1. L'Académie Royale d'Armes de Belgique (A.R.A.B.) a, d'après ses statuts la formation des enseignants d'escrime et l'attribution du titre d'Initiateur à 1 arme, d'initiateur ,de prévôt à 1 arme, de prévôt d'Armes, de Maître à 1 arme et de Maître d'Armes.

Ces différents titres ne sont pas reconnus par l'ADEPS ni par le BLOSO.

1.2. Le candidat à l'un de ces titres doit être un escrimeur actif.

1.3. Le candidat doit être présenté par un membre de l'A.R.A.B. porteur d'un titre égal ou supérieur au titre qu'il désire obtenir.

1.4. Le candidat adressera au bureau de l'A.R.A.B. pour le 15 mars une demande écrite. Cette demande sera accompagnée d'un texte de **motivations**, qui sont les leurs , à vouloir obtenir un titre .(3 pages maximum).

1.5. Le montant de l'inscription est fixé à 100.€ payable au compte n°BE42 3700 2936 8354 de l'A.R.A.B. avec la mention : « Examen de(nom et prénom..... au titre de..... ».Le paiement fait foi d'inscription. Au cas où l'A.R.A.B. serait dans l'impossibilité d'organiser une session d'examen, le montant sera reversé intégralement au candidat.

1.6. A la réception du paiement, le candidat recevra un accusé de réception et sera averti du suivi de son dossier.

1.7. Le candidat ne pourra présenter qu'un seul examen par session. Par ex : Initiateur ou Prévôt ou Maître. Il pourra cependant présenter les examens dans plusieurs armes mais dans une seule catégorie (ex : Initiateurs Fleuret, Epée et sabre mais pas Initiateur fleuret et prévôt ; prévôt et maître)

Chapitre 2 L'initiateur au fleuret

- 2.1. L'âge requis ,pour obtenir le diplôme ,est de 16 ans accompli, mais il ne pourra gérer seul une salle qu'à partir de 18 ans.
- 2.2. Le candidat doit être licencié dans un cercle reconnu par la FFCEB ou par le VSB..
- 2.3. Les examens se dérouleront devant un jury composé au minimum de 3 enseignants d'un niveau supérieur au brevet d'initiateur. Les membres du jury devront avoir une pratique avérée d'au minimum 5 ans.
- 2.4. Les examens se dérouleront de la façon suivante :
 - 2.4.1. Enseignement d'un mouvement allant du brevet élémentaire jusqu'au 2^{ème} degré des examens académiques fleuret (tirage au sort).
 - 2.4.2. Donner une leçon au fleuret allant du brevet élémentaire jusqu'au 2^{ème} degré des examens académiques fleuret (tirage au sort).
 - 2.4.3. Le candidat devra se présenter avec un élève apte à prendre la leçon. Cet élève ne pourra pas être en possession d'un titre d'enseignant escrime (ADEPS, BLOSO, ARAB)
- 2.6. Pour réussir, le candidat doit obtenir une cote de 10 /20 dans chaque partie d'examen réf :2.4.1. ; 2.4.2 .) et une moyenne de 12/20 au total.
- 2.7. En cas d'échec partiel ou total, le candidat pourra se représenter à une deuxième session.

Chapitre 3 : L'initiateur à l'épée

3.1. L'âge requis pour obtenir le diplôme est de 16 ans accompli, mais il ne pourra gérer seul une salle qu'à partir de 18 ans.

3.2. Le candidat doit être licencié dans un cercle reconnu par la FFCEB ou par le VSB.

3.3. Les examens se dérouleront devant un jury composé au minimum de 3 enseignants d'un niveau supérieur au brevet d'initiateur. Les membres du jury devront avoir une pratique avérée d'au minimum 5 ans.

3.4. Les examens se dérouleront de la façon suivante :

3.4.1. Enseignement d'un mouvement allant du brevet élémentaire au 2^{ième} degré des examens académiques Epée (tirage au sort).

3.4.2. Donner une leçon allant du brevet élémentaire au 2^{ième} degré des examens académiques Epée (tirage au sort).

3.5. Le candidat devra se présenter avec un élève apte à prendre la leçon. Cet élève ne pourra pas être porteur d'un diplôme d'enseignant escrime (ADEPS, BLOSO ou ARAB).

3.6. Pour réussir, le candidat devra obtenir une cote de 10/20 dans chaque partie d'examen (3.4.1. ; 3.4.2 ;) et une moyenne de 12/20 au total.

3.7. En cas d'échec partiel ou total, le candidat pourra se représenter à une deuxième session.

Chapitre 4 : L'Initiateur au Sabre.

4.1. L'âge requis, pour obtenir le diplôme est de 16 ans, mais il ne pourra gérer seul une salle qu'à partir de 18 ans.

4.2. Le candidat doit être licencié dans un cercle reconnu par la FFCEB ou le VSB.

4.3. Les examens se dérouleront devant un jury composé au minimum de 3 enseignants d'un niveau supérieur au brevet d'initiateur. Les membres du jury devront avoir une pratique avérée d'au minimum 5 ans.

4.4. Les examens se dérouleront de la façon suivante :

4.4.1. Enseignement d'un mouvement allant du brevet élémentaire au 1^{er} degré des examens académiques Sabre (tirage au sort).

4.4.2. Donner une leçon allant du brevet élémentaire au 1^{er} degré des examens académiques Sabre (tirage au sort).

4.5. Le candidat devra se présenter avec un élève apte à prendre la leçon. Cet élève ne pourra être en possession d'un diplôme d'enseignement escrime (ADEPS, BLOSO ou ARAB).

4.6. Pour réussir le candidat doit obtenir une cote de 10/20 Dans chaque partie d'examen (4.4.1 ; 4.4.2.) et une moyenne de 12/20 au total.

4.7. En cas d'échec partiel ou total, le candidat pourra se représenter à une 2^{ème} session.

Chapitre 5 : Le prévôt à 1 arme

5.1. L'âge requis, pour obtenir le diplôme, est de 18 ans accompli.

5.2. Le candidat doit être membre de l'Académie et être licencié dans un cercle reconnu par la FFCEB ou par le VSB.

5.3. Le candidat doit être en possession :

- du diplôme d'initiateur, de l'ARAB, dans l'arme choisie .

5.4. Les examens se dérouleront devant un jury composé de minimum 3 enseignants faisant partie de l'ARAB et possédant eux-mêmes un diplôme égal ou supérieur à celui de l'examen. Ils doivent avoir en outre une expérience pédagogique de 5 ans minimum.

5.5. Les examens se dérouleront de la façon suivante :

5.5.1. Enseignement d'un mouvement se rapportant au 3^{ième} degré dans l'arme choisie Pour le sabre 2^{ième} et 3^{ième} degré. tirage au sort).

5.5.2. Donner une leçon dans l'arme choisie portant sur le 3^{ième} degré. Pour le sabre 2^{ième} et 3^{ième} degré. (tirage au sort).

5.6. Le candidat devra se présenter avec un élève apte à prendre la leçon .Cet élève ne pourra pas être porteur d'un diplôme d'enseignant escrime (ADEPS, BLOSO ou ARAB).

5.7. Pour réussir le candidat doit obtenir 10/20 dans chaque partie d'examen (5. 5.1. ; 5.5.2.) et un total de 12/20. Il obtiendra alors le diplôme de « Prévôt à ».

5.8.En cas d'échec partiel ou total, le candidat pourra se représenter au cours d'une 2^{ième} session.

Chapitre 6 : Le prévôt d'Armes.

6.1. L'âge requis est de 18 ans accompli.

6.2. Le candidat doit être membre de l'Académie et être licencié dans un cercle reconnu par la FFCEB ou par le VSB.

6.3. Le candidat doit être en possession :

- du diplôme d'initiateur de l'ARAB dans chaque arme.

6.4. Les examens se dérouleront devant un jury composé au minimum de 3 enseignants faisant partie de l'ARAB et possédant eux-mêmes un diplôme égal ou supérieur à celui de l'examen. Le jury pourra être différent en fonction de l'arme. Ils doivent avoir, en outre, une expérience pédagogique de 5 ans minimum.

6.5. Les examens se dérouleront de la manière suivante :

6.5.1. Enseignement d'un mouvement se rapportant au 3^{ième} degré dans chaque arme (tirage au sort).

6.5.2. Donner une leçon portant sur le 3^{ième} degré dans chaque arme (tirage au sort).

6.6. Le candidat doit se présenter avec un (des élèves) apte(s) à prendre la leçon. Cet élève ne pourra pas être en possession d'un diplôme d'enseignant escrime (ADEPS, BLOSO, ARAB).

6.7. Pour réussir le candidat doit obtenir 10/20 dans chaque partie d'examen et de 12/20 au total dans chaque arme.

6.8. En cas de réussite dans une, voire 2 arme(s), le candidat obtiendra le diplôme de « Prévôt (arme réussie)..... ».

6.9. En cas d'échec partiel ou total, le candidat pourra se représenter à une deuxième session.

Chapitre 7 : Le Maître à 1 arme

7.1. L'âge requis est de 18 ans accompli.

7.2. Le candidat doit être membre de l'Académie et être licencié dans un cercle reconnu par la FFCEB ou par le VSB.

7.3. Le candidat doit être en possession :

- Du diplôme de « Prévôt d'Armes » ou de « Prévôt à..... » du moment qu'il s'agisse de la même arme.

- Du diplôme d'initiateur dans les 3 armes.

7.4. Les examens se dérouleront devant un jury de 3 personnes minimum faisant partie de l'ARAB et ayant un diplôme de Maître d'Armes ou de Maître dans l'Arme. Ils doivent, en outre, avoir une expérience pédagogique de 5 ans minimum.

7.5. Les examens se dérouleront de la façon suivante :

- Donner une leçon technico-tactique portant sur l'ensemble des mouvements de l'escrime dans l'arme (tirage au sort).

7.6. Le candidat doit se présenter avec un élève apte à prendre la leçon. Cet élève ne pourra pas être porteur d'un diplôme d'enseignant (ADEPS, BLOSO, ARAB).

7.7. Pour réussir le candidat doit obtenir une note de 12/20

7.8. En cas d'échec, il pourra se représenter à une 2^{ième} session.

Chapitre 8 : Le Maître d'Armes

8.1. Le candidat doit avoir 18 ans accompli pour se présenter à l'examen.

8.2. Le candidat doit être licencié dans un cercle reconnu par la FFCEB ou par le VSB.

8.3. Le candidat doit être en possession :

- Du diplôme de « Prévôt d'Armes »

8.4. Les examens se dérouleront devant un jury composé de minimum 3 enseignants faisant partie de l'ARAB et possédant eux-mêmes un diplôme de Maître d'armes ou de Maître à 1 arme. Dans ce cas, le membre ne pourra officier que dans l'arme ou il a un diplôme. Il peut donc y avoir plusieurs jurys. Ils doivent, en outre, avoir une expérience pédagogique de 5 ans minimum.

8.5. Les examens se dérouleront de la façon suivante :

- Donner une leçon technico-tactique portant sur toute la matière escrime dans toutes les armes (tirage au sort).

Après la première arme, le candidat passe à une autre arme, puis à la troisième.

8.6. Le candidat doit se présenter avec un élève apte à prendre la leçon imposée et ne possédant pas de diplôme d'enseignant d'escrime (ADEPS, BLOSO, ARAB).

8.7. Si le candidat possède un diplôme de Maître à 1 arme, il est dispensé de cette matière.

8.8. Pour réussir, le candidat doit obtenir 12/20 dans chaque arme.

8.9. En cas d'échec, le candidat pourra se représenter à une 2^{ème} session.

8.10. En cas de réussite dans une (voire) 2 armes, le candidat recevra le diplôme de Maître pour l'arme réussie.

Brevet élémentaire : BE

- 1 Description et tenue de l'arme
- 2 Les positions d'attente et préparatoire, la garde, le salut et le rassemblement
- 3 Les déplacements : la marche, la retraite, la fente et le retour en garde
- 4 Les cibles et la position de main en lignes de 6 (sixte)
- 5 Le développement et la touche
- 6 L'engagement en 6
- 7 Le coup droit: en absence de fer et suite à engagement en 6
- 8 Le comportement du tireur

1er degré (connaissance du BE +)

- 1 La position de main en lignes de 4 (quarte)
- 2 L'engagement en 4 et les changements d'engagements 4-6 et 6-4
- 3 Le coup droit en main 4: en absence de fer et suite à engagement en 4
- 4 L'attaque simple indirecte: le dégagement en 6 et en 4
- 5 L'attaque au fer: le battement en 6 et en 4
- 6 La parade latérale : 6-4 et 4-6
- 7 La riposte directe et indirecte, contre-riposte directe (coup droit)
- 8 L'arbitrage: les ordres et geste de l'arbitre, être assesseur
- 9 Théorie : le terrain et le matériel

2ème degré (connaissance du 1er degré +)

- 1 Les déplacements : la passe avant et arrière, le bond avant et arrière
- 2 Les positions de main en lignes basses de 7 (septime) et 8 (octave)
- 3 Les engagement et changements d'engagements de toutes les lignes et vers toutes les cibles
- 4 L'attaque simple directe et indirecte au départ de main en 7 et 8
- 5 La parade latérale, diagonale, 1/2 circulaire et circulaire de et vers toutes les lignes
- 6 L'attaque au fer: le battement et la pression (dans toutes les lignes)
- 7 Les ripostes et contre-ripostes directes et indirectes dans toutes les lignes
- 8 Les attaques composées au départ d'une feinte de coup droit + le trompement de la parade
- 9 L'arbitrage: les fautes et leurs sanctions
- 10 Théorie : la gestion de la feuille de poule

3ème degré (connaissance du 2ème degré +)

- 1 Les déplacements : le retour en garde avant
- 2 Les positions de main: 1 (prime), 2 (seconde), 3 (tierce) et 5 (quinte)
- 3 L'attaque simple indirecte : le coupé
- 4 Les attaques composées au départ d'une feinte de dégagement et coupé
- 5 Le dérochement
- 6 La ligne
- 7 Les prises de fer : coulé, enveloppement, liement, opposition et croisé
- 8 Les parades de main en pronation (1, 2, 3 et 5)
- 9 La remise et la contre-attaque
- 10 L'arbitrage: Bien gérer les phrases d'armes et connaissance approfondie du règlement
- 11 L'enseignement : * capacité à préparer un débutant au BE
* s'initier au sabre et à l'épée

4ème degré (connaissance du 3ème degré +)

- 1 Le déplacement : la flèche (sur place ou au départ de la fente)
- 2 L'attaque au fer: le froissement (dans toutes les lignes)
- 3 L'attaque par coup lancé : dans l'axe vertical et axe horizontal
- 4 Le coup de temps et la contre-attaque composée: Finta in tempo
- 5 Les invites et fausses attaques (2ème intention)
- 6 Le contre-temps
- 7 Les parades en cédant
- 8 Les esquives
- 9 La reprise et le redoublement
- 10 L'arbitrage: être à même de présenter son brevet d'arbitre national
- 11 L'enseignement: * capacité à préparer un débutant du BE au 1er degré
* se perfectionner au sabre et à l'épée
* se préparer pour les formations d'enseignant en escrime

Brevet élémentaire : BE

- 1 Description et tenue de l'arme
- 2 Les positions d'attente et préparatoire, la garde, le salut et le rassemblement
- 3 Les déplacements : la marche, la retraite, la fente et le retour en garde
- 4 Les cibles hautes et la position de main en lignes de 6 (sixte)
- 5 Le développement et la touche au corps et à la saignée
- 6 L'engagement en 6
- 7 Le coup droit: en absence de fer et suite à engagement en 6
- 8 Le comportement du tireur

1er degré (connaissance du BE +)

- 1 La position de main en lignes de 8 (octave)
- 2 L'engagement en 8 et les changements d'engagements 8-6 et 6-8
- 3 La prise de fer : l'opposition (en 6 et en 8)
- 4 Le coup droit en main 6 et 8: en opposition suite à engagement
- 5 L'attaque simple indirecte: le dégagement (de 6 et de 8 en ligne haute)
- 6 La remise et l'arrêt
- 7 La parade 1/2 circulaire (6-8 , 8-6) et circulaire de 6 et de 8
- 8 L'arbitrage: les ordres et geste de l'arbitre
- 9 Théorie : le terrain et le matériel

2ème degré (connaissance du 1er degré +)

- 1 Les déplacements : la passe avant et arrière, le bond avant et arrière, le retour en garde avant
- 2 Les cibles basses et les positions de main en lignes de 7 (septime) et 4 (quarte)
- 3 Les engagement et changements d'engagements de toutes lignes et vers toutes les cibles
- 4 L'attaque simple directe et indirecte au départ de main en 7 et 4 avec ou sans le fer
- 5 Les dégagements de toutes les lignes vers toutes les cibles avec ou sans le fer
- 6 Les attaques au fer: le battement et la pression (dans toutes les lignes)
- 7 Les attaques composées au départ d'une feinte de coup droit + le trompement de la parade
- 8 La reprise d'attaque
- 9 Les ripostes et contre-ripostes directes et indirectes , avec ou sans le fer
- 10 Les parades latérales, diagonales, 1/2 circulaires et circulaires dans toutes les lignes
- 11 Le déroboement : en absence de fer et au contact du fer
- 12 L'arbitrage: les fautes et leurs sanctions
- 13 Théorie : la gestion de la feuille de poule

3ème degré (connaissance du 2ème degré +)

- 1 Le déplacement : La flèche
- 2 Les positions de main et lignes en pronation: 1 (prime), 2 (seconde), 3 (tierce) et 5 (quinte)
- 3 L'attaque simple indirecte : le coupé (dans toutes les lignes)
- 4 Les attaques et ripostes composées au départ d'une feinte de dégagement et coupé
- 5 L'attaque au fer: le froissement
- 6 Le redoublement
- 7 Les prises de fer : le coulé et le croisé
- 8 Les ripostes et contre-riposte composées, avec ou sans le fer
- 9 Les prises de fer : l'opposition en 4 et 7, enveloppement et liement dans toutes les lignes
- 10 L'arbitrage: connaissance du règlement et savoir gérer les pannes du matériel et appareillage
- 11 L'enseignement : * capacité à préparer un débutant au BE
* s'initier au sabre et au fleuret

4ème degré (connaissance du 3ème degré +)

- 1 L'attaque par coup lancé : aux avancées ou au corps
- 2 L'arrêt en cavant
- 3 Les esquives
- 4 Le coup de temps
- 5 Les invites et fausses attaques (2ème intention)
- 6 Le contre-temps
- 7 Les parades en cédant
- 8 L'arbitrage: être à même de présenter son brevet d'arbitre national
- 9 L'enseignement: * capacité à préparer un débutant du BE au 1er degré
* se perfectionner au sabre et au fleuret
* se préparer pour les formations d'enseignant en escrime

Brevet élémentaire : BE

- 1 Description et tenue de l'arme
- 2 Les positions d'attente et préparatoire, la garde, le salut et le rassemblement
- 3 Les déplacements : la marche, la retraite, la fente et le retour en garde
- 4 Le développement et la touche à la tête
- 5 Les cibles, les positions de mains et les lignes hautes de 3, 4 et 5
- 6 Les attaques simples directes à la tête et la manchette dessus
- 7 Les parades directes de 3, 4 et 5
- 8 La riposte simple à la tête
- 9 Le comportement du tireur

1er degré (connaissance du BE +)

- 1 Les déplacements : la passe arrière, le bond avant et arrière
- 2 L'engagement de 3, 4 et 5 (pour le doigté mais pas utilisé)
- 3 Le changement d'engagement de 3 vers 4 et inversément (doigté)
- 4 L'attaque simple au flanc et au ventre
- 5 L'attaque indirecte par dégagement ou par coupé
- 6 L'attaque au fer: le battement
- 7 L'arbitrage: les ordres et geste de l'arbitre, être assesseur
- 8 Théorie : le terrain et le matériel

2ème degré (connaissance du 1er degré +)

- 1 Les positions de main en lignes basses de 1 et de 2
- 2 Les parades de 1 et de 2
- 3 L'attaque ou riposte simple indirecte: par dégagement ou coupé de 1 et de 2
- 4 L'attaque à la figure Int et Ext du tranchant et faux tranchant
- 5 Les attaques au fer: la pression (pour le doigté mais pas ou peu utilisé) + Battement 2
- 6 La remise d'attaque immédiate
- 7 Les ripostes et contre-ripostes directes et indirectes dans toutes les lignes
- 8 Les attaques composées de deux mouvements: la feinte et le trompement de parade
- 9 Les contre-attaques aux avancées
- 10 L'arbitrage: les fautes et leurs sanctions
- 11 Théorie : la gestion de la feuille de poule

3ème degré (connaissance du 2ème degré +)

- 1 Le déplacement : le sursaut (de préparation et d'attaque)
- 2 L'attaque à la banderolle
- 3 Les attaques ou ripostes composées multiples
- 4 Le dérovement
- 5 La ligne et l'attaque par coup de pointe
- 6 Les parades circulaires de tierce, quarte, quinte et seconde
- 7 La notion de reprise d'attaque et de redoublement
- 8 L'arbitrage: Bien gérer les phrases d'armes et connaissance approfondie du règlement
- 9 L'enseignement : * capacité à préparer un débutant au BE
* s'initier au fleuret et à l'épée

4ème degré (connaissance du 3ème degré +)

- 1 Les positions spéciales de main: quinte inversée et tierce inversée
- 2 Les parades multiples et fausses parades (2ème intention)
- 3 Le coup de temps
- 4 Les invites et fausses attaques (2ème intention)
- 5 Le contre-temps
- 6 La contre-attaque composée: Finta in tempo
- 7 Les esquives
- 8 L'arbitrage: être à même de présenter son brevet d'arbitre national
- 9 L'enseignement: * capacité à préparer un débutant du BE au 1er degré
* se perfectionner au fleuret et à l'épée
* se préparer pour les formations d'enseignant en escrime